

Communiqué de presse

Sujet	Disposition constitutionnelle sur un système d'incitation en matière climatique et énergétique
Pour tout renseignement	Martin Bäumle, Conseiller national & Président du parti, tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne tél +41 31 311 33 03, E-mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	13 mars 2015

Système d'incitation en matière climatique et énergétique : une voie possible à un moment incompréhensible

Les vert'libéraux demeurent convaincus que nous devons passer du système de subventions à un système d'incitation en ce qui concerne la politique énergétique si nous voulons atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050. La disposition constitutionnelle pour un système d'incitation en matière climatique et énergétique présentée par le Conseil fédéral aujourd'hui est une voie possible et constitue une bonne base pour les examens de détail suivants. Afin de produire l'effet souhaité, les carburants doivent cependant être inclus plus fortement et plus rapidement que ce qui a été annoncé aujourd'hui lors de la conférence de presse du Conseil fédéral. Après l'échec évident de l'initiative « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie », les vert'libéraux sont disposés à collaborer de façon constructive à un système d'incitation efficace. Cependant, les vert'libéraux n'arrivent absolument pas à comprendre que le Conseil fédéral ait présenté cette disposition constitutionnelle de caractère général seulement maintenant et pas déjà comme contre-projet à l'initiative populaire „Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie“. L'objectif commun d'une transition énergétique libérale a fait inutilement un pas en arrière.

Les vert'libéraux saluent le fait que le Conseil fédéral souhaiterait à l'avenir soumettre les carburants en plus des combustibles à une taxe d'incitation. Cette extension est essentielle pour pouvoir atteindre les objectifs en matière climatique et énergétique. La taxe d'incitation sur l'électricité proposée est également intéressante, même si les vert'libéraux trouveraient plus sensé d'imposer, au moins dans une première phase, uniquement l'électricité non renouvelable à partir du charbon, du gaz et de l'uranium. Ce n'est un secret pour personne que les vert'libéraux préféreraient un système d'incitation fort et rapide d'autant plus que les possibilités de mise en œuvre évoquées par le Conseil fédéral, en particulier concernant les carburants, devraient avoir trop peu d'effet. Mais après l'échec évident de l'initiative « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie », les vert'libéraux sont prêts à faire trois pas en arrière dans la politique énergétique pour arriver à en faire un en avant. En ce sens, ils collaboreront de façon constructive à un système d'incitation efficace.

Moment incompréhensible

Les vert'libéraux n'arrivent absolument pas à comprendre que le Conseil fédéral n'ait présenté cette disposition constitutionnelle sur un système d'incitation en matière climatique et énergétique que maintenant et ait renoncé à un contre-projet à l'initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie ». Concernant la décision du Conseil fédéral, Martin Bäumle explique : « L'élaboration d'une telle disposition générale aurait été possible sans aucun problème dans le délai légal pour un contre-projet à notre initiative populaire. De toute évidence, le Conseil fédéral n'a pas voulu le faire pour des raisons partisans. Cette décision a inutilement fait faire un pas en arrière à l'objectif commun d'une transition énergétique libérale. Bien que nous n'arrivions pas à comprendre cette décision, nous interviendrons en faveur du système d'incitation en matière énergétique. »